

Changement de trajet du circuit #2 et bonification de l'horaire de service des circuits urbains

Joliette, le 29 juillet – La division transport de la MRC de Joliette tient à informer ses usagers de deux changements majeurs qui entreront en vigueur à compter du 15 août 2021, sur son réseau de transport urbain. Ces modifications permettront une meilleure desserte du transport urbain, permettant ainsi de mieux répondre aux besoins des usagers.

Premièrement, le circuit #2 desservant la Ville de Saint-Charles-Borromée connaîtra d'importantes modifications de trajet et d'horaire. En effet, afin de répondre aux besoins des citoyens une bonification de la desserte en transport verra le jour dans certains secteurs. Le but de cette manœuvre étant de couvrir le plus largement possible le territoire, de ce fait, les rues Marie-Curie et des Mésanges ainsi que l'intersection entre le Rang Double et la rue de la Visitation seront dorénavant desservis par nos autobus. Mentionnons que ces modifications et améliorations de ce circuit ont été effectuées en collaboration avec la Ville de Saint-Charles-Borromée et la Division transport de la MRC de Joliette.

Deuxièmement, afin de répondre aux demandes grandissantes de la clientèle, la MRC ajoutera des départs supplémentaires à l'horaire actuellement en vigueur et ce, sur l'ensemble des circuits urbains. Ainsi, le service couvrira une plus large période aux heures de pointe avec l'ajout d'un départ le matin et de deux départs à l'heure du midi.

Nous invitons les usagers à bien vérifier les heures de passage aux arrêts ainsi que leurs emplacements afin de mieux prévoir leurs déplacements.

« L'amélioration continue des services de transport est au cœur de nos priorités au sein de la MRC de Joliette. Depuis 2017, date à laquelle nous avons repris sous notre gouverne le service du transport, nous ne cessons d'être proactifs afin de mieux répondre aux besoins de notre clientèle. Notre agilité à s'arrimer aux changements et aux développements des municipalités, est un atout précieux pour notre organisation. C'est en étant à l'écoute des usagers et des villes et municipalités que nous optimisons l'expérience client. » mentionne monsieur Alain Bellemare, préfet de la MRC de Joliette.

Pour plus d'informations, consultez notre site internet www.mrcjoliette.qc.ca, notre page Facebook ou communiquez avec nous par téléphone au 450 756-2785.